



N° 218

L'Actu

CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Février / mars 2023

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46
Email :
mairie@cahagnes.fr
Facebook :
Mairie de Cahagnes
Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

L'arrivée du printemps rime souvent avec nettoyage et entretien, premières fleurs et plantations mais également envie de renouveau. C'est aussi le moment de préparer le budget annuel de la commune pour le soumettre au vote lors du conseil municipal d'avril. Les budgets du CCAS et de l'assainissement seront votés le 28 mars prochain.

Les projets d'aménagement du bourg et d'extension de la cantine avancent progressivement mais sûrement. L'amélioration du cadre de vie, la végétalisation des espaces publics et la sécurisation guideront nos choix.

Comme l'an dernier, nous proposons aux Cahagnaises de constituer une équipe pour l'édition de la Rochambelle 2023 qui aura lieu le samedi 3 juin, vous trouverez toutes les informations utiles dans ce bulletin. Venez nombreuses !

Plus de 300 habitants hors bourg sont venus chercher leur numéro de plaque et leur certificat d'adressage mais il en reste encore près d'une centaine à distribuer, 2 nouvelles permanences sont donc proposées (voir ci-après). Je rappelle l'importance de cette numérotation pour faciliter l'accès des services de secours et des livraisons diverses dans tous nos lieux-dits.

Comme certains ont déjà pu le constater, la construction du nouveau chalet au plan d'eau a démarré. La fin des travaux est prévue aux beaux jours et il nous reste à faire revivre ce lieu emblématique pour le plus grand plaisir des amoureux de la nature et des loisirs. Monsieur le préfet et Madame la sous-préfète ont été sollicités pour pouvoir bénéficier d'une étude de l'Agence Nationale de la Cohésion du Territoire et être aidés pour redynamiser le site de la vallée de Craham dans sa globalité.

Enfin, le CCAS a fixé la date du repas des seniors le dimanche 15 octobre 2023. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des modalités d'inscription d'ici-là.

Cette année encore les services de la Préfecture nous ont alerté et appelé à une grande vigilance en ce qui concerne nos ressources en eau. Un projet de territoire pour la gestion de l'eau est mis en place pour deux ans et notre commune a été tirée au sort pour y participer.

Bonne lecture.

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Sébastien KOSLOFF Tél : 06.62.54.02.25
Logements communaux : Pascale GASNIER-MENANTEAU Tél : 06.08.07.39.70
Groupe scolaire : Mme Karine FRANÇOIS Tél : 06.58.66.82.87
Frelons asiatiques : M. Philippe LEMARDELÉ Tél : 06.19.33.01.80

RÉUNION DE CONSEIL DU 7 FÉVRIER 2023

Etaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, M Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Était absente représentée : Mme Catherine MOUTEL a donné pouvoir à M Sébastien KOSLOFF.

Était absent et excusé : M. Jean Marie MAHIEU.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Secrétaires de séance : Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU.

RÉUNION DE CONSEIL DU 7 MARS 2023

Etaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux.

Etaient absents représentés : Mme Céline MATHELIER a donné pouvoir à Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Karine FRANCOIS a donné pouvoir à M. Guillaume DUJARDIN, M. Sébastien KOSLOFF a donné pouvoir à Mme Catherine MOUTEL.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Secrétaires de séance : Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU.

GROUPE SCOLAIRE

Cantine

→ Les locaux sont vétustes et trop petits pour accueillir les 175 enfants qui la fréquentent. Il est donc envisagé de rénover les locaux (acoustique, toiture, énergie) et de prévoir une extension. La partie actuelle serait réservée aux maternelles, les élémentaires, quant à eux, mangeraient dans l'extension. Cette rénovation permettrait aux enfants de manger en un seul service, améliorant ainsi la pause méridienne et le confort du personnel. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a proposé différents plans mi-février et un plan de financement prévisionnel des travaux. Pour obtenir davantage d'aides, le projet se nommera « réhabilitation d'un bâtiment public à usage scolaire et associatif ».

Une procédure adaptée pour le lancement de l'appel d'offres sera ainsi faite pour suivre les recommandations du CAUE. La procédure adaptée en deux temps (phase de candidature, phase d'offre, auditions des 3 candidats retenus puis une nouvelle phase d'offre) est choisie par l'ensemble des élus.

Le conseil municipal prend acte de la nouvelle estimation du CAUE de 706 800 € HT :

- 389 000 € HT d'extension,
- 200 000 € HT de rénovation,
- 117 800 € HT d'études ;

Des subventions seront demandées à l'État et au Département.

→ Il a par ailleurs été décidé de maintenir le tarif du repas à 3,80€ par enfant pour la rentrée scolaire de septembre 2023, et cela malgré les hausses du coût des repas supportés par la commune.

Sécurisation

L'installation d'une alarme PPMS (Plan particulier de mise en Sureté) et d'un visiophone est actée pour un montant de 6 256€ HT et une subvention sera demandée à l'État.

ENVIRONNEMENT

BACER : une nouvelle convention est signée pour 2023. Elle prévoit le désherbage à l'eau chaude des voies, impasses et cimetières de la commune ainsi que l'entretien de 4 chemins pour un linéaire de 1345 m. Le tarif est revu à la hausse : + 1 035,27€ HT que l'an dernier, soit un total de 15 831,87€ HT. Un registre de suivi des interventions à chaque passage va être mis en place.

Entretien des chemins non répertoriés : PBI a interpellé les communes du territoire concernant l'entretien des chemins non répertoriés qui pourraient revenir à la charge des communes, modifiant ainsi les montants d'attribution de compétences. Le linéaire concernant Cahagnes est de 2,110 km. La proposition a été faite pour continuer une gestion de l'entretien de ces chemins par PBI pour un coût de 692 € du Kilomètre ou bien retransférer les chemins à la charge de la commune (entreprise Couture 180 à 200 € du km pour les chemins praticables aux engins agricoles). Compte tenu de la différence de prix, la commune va reprendre l'entretien de ces chemins en sollicitant l'intervention de l'entreprise Couture ou des agents techniques.

Plantations de haies bocagères : un chantier participatif a été organisé par Pré-bocage Intercom le 4 février dernier pour expliquer le travail réalisé sur le territoire mais aussi le rôle des haies pour l'environnement. Cette opération a accueilli une trentaine de participants de 7 à 81 ans. Les bénévoles ont ainsi appris que les haies captent le carbone, luttent contre l'érosion, évitent le ruissellement et qu'elles sont des nichoirs pour la biodiversité. 7,2 km de haies ont été plantées en 2022 sur le territoire de PBI et 13 km sont prévus en 2023.



Taille des haies : celle-ci est réglementée et **interdite du 15 mars au 31 juillet**. Les haies sont des éléments essentiels du paysage du Calvados. Elles remplissent diverses fonctions : écologique, paysagère, hydraulique, climatique, énergétique et économique. 48 espèces d'oiseaux sont présentes dans nos haies dont 39 bénéficient d'un statut de protection.



Projet de territoire pour la gestion de l'eau :

Le Département du Calvados lance un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) pour une durée de 2 ans. Il s'agit d'élaborer un programme d'actions d'économies d'eau qui sera construit avec près de 150 structures de l'Orne, du Calvados et de la Manche et concernera l'ensemble des utilisations : eau potable, agriculture, milieux naturels, industrie, loisirs, navigation ou encore énergie.

Ce travail sera enrichi par le point de vue de plusieurs panels constitués par tirage au sort, dont un panel de 20 élus du périmètre de l'étude.

Notre commune a été tirée au sort pour participer. Aucune compétence en matière d'eau n'est pré-requis. Un cabinet spécialisé accompagnera la commune au cours de la démarche. Sont prévues 4 sessions de panels d'une demi-journée chacune, 1 réunion de démarrage (21 mars à Caen) et 1 réunion de clôture.

Élu de Cahagnes désigné : Monsieur Jean Marie MAHIEU.

AMÉNAGEMENT

Aménagement du centre bourg :

Choix du prestataire pour le relevé topographique : 7 offres ont été reçues s'échelonnant de 3 555€ HT à 9500€ HT. Le devis le moins cher (GEOSAT) est retenu à l'unanimité.

Choix du scénario de la phase esquisse : 3 scénarii ont été présentés le 3 mars dernier par la maître d'œuvre Mme SPALART. Les avantages et inconvénients de chaque proposition nous ont amené à éliminer à l'unanimité le scénario 1, certes moins coûteux avec un simple marquage au sol pour les pistes cyclables sur la RD54, mais sans dispositif pour limiter la vitesse des véhicules, ni espace pour inclure des plantations, ni mobilier urbain.

Les scénarios 2 et 3 sont très proches et prévoient des chicanes avec des places de stationnement intégré, des jardins de pluie avec un système de récupération d'eau et une voie douce partiellement partagée.

Les futurs aménagements devront être validés par les services du Département, de même que la limitation de vitesse sur cet axe.

Un point est prévu le 31 mars avec les différents concessionnaires des réseaux, permettant ainsi de faire un dernier état des lieux.

ADRESSAGE

Noms des voies et numérotation des habitations hors agglomération – quatrième modificatif :

Suite à une erreur d'orthographe, une nouvelle modification doit être apportée. En effet, il faut remplacer : « Impasse Pierre Gauthier » par « Impasse Pierre Gautier ». Un nouveau film autocollant sera posé sur le panneau initial : approuvé à l'unanimité.

Notre choix de conserver nos noms de lieux-dits nous a obligé à nommer les rues soit par des propositions d'habitants, soit par nos soins. Nous avons privilégié des noms liés à l'environnement ou à l'histoire de la commune.

Après 3 permanences organisées jusqu'en février pour la distribution des plaques numérotées aux habitants des différents lieux-dits de la commune, hors bourg, il reste encore des numéros et des certificats d'adressage à remettre aux cahagnais concernés.

Deux nouvelles dates sont donc proposées pour venir les retirer en mairie :

Samedi 1er avril de 9h30 à 12h30 et Mardi 11 avril de 17h à 19h.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si vous souhaitez retirer votre plaque à une autre date.

Retrouvez le plan des rues de Cahagnes sur la page d'accueil de notre site internet : www.cahagnes.fr

ÉCLAIRAGE

Renouvellement de foyers par le SDEC : 8 foyers sur des candélabres anciens situés Route des Loges, route de Sept Vents, route d'Aunay Sur Odon vont être changés et remplacés par du Led beaucoup moins énergivore.

Le coût total de cette opération est de 8 486,99 € TTC et la participation communale est de 3 536,24€ TTC : adopté à l'unanimité. La commune pourra solliciter une aide de l'État.

Les Infos MUNICIPALES

INITIATION GESTES AUX PREMIERS SECOURS DU 22/01/2023

Nous étions 29 à participer. La formation a duré 2 bonnes heures sous la bonne humeur. Les participants ont été accueillis avec café et viennoiseries. Un grand merci à Christophe, Sabrina et Elodie pour avoir consacré leur dimanche matin aux habitants de Cahagnes qui souhaitent être initiés aux gestes de premiers secours.



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS À CAHAGNES

Le printemps est la période idéale pour se lancer dans le compostage !

Dès cette semaine, le SEROC organise de nouvelles distributions de composteurs au prix subventionné de 15€.

1/ Réservez en un clic votre composteur (un par foyer) : <https://seroc14.fr/reserver-mon-composteur/>

2/ Récupérez-le lors de la distribution **le 1^{er} avril 2023, sur le parking de la salle Edeline**. Le SEROC se déplace à Cahagnes pour une distribution de composteurs individuels d'une contenance de 300 litres de 9h à 12h au prix de 15 Euros. Les règlements doivent être effectués par chèque à l'ordre du Trésor Public.

SI vous êtes absent ce jour, vous pouvez aller le chercher au SEROC à Bayeux (tous les vendredis après-midi à 14h, 15h ou 16h)

Quelques rappels sur le compostage

Pour bien fonctionner, un composteur de jardin a besoin de 4 choses fondamentales :

1/ Un bon rapport azote/carbone : cela signifie qu'en plus des résidus alimentaires humides (épluchures de fruits et de légumes, marc de café, feuilles de thé etc.), il faut apporter à part égale des résidus secs de jardins tels que feuilles mortes ou broyat de bois.

Pour résumer, 1 seau de résidus alimentaires = 1 seau de feuilles mortes ou de broyat de bois, mélangés aussitôt.

2/ Un taux d'humidité entre 50 et 60 % : les microorganismes qui peuplent le composteur et qui sont responsables de la décomposition des déchets organiques ne peuvent proliférer que dans un milieu assez humide. Dans un composteur, il faut que ce soit toujours moite, ni plus, ni moins.

3/ De l'air : Les déchets humides ont tendance à se tasser. Or, les microorganismes du composteur ont besoin d'oxygène. Il faut donc mélanger chaque semaine pour aérer.

4/ La fragmentation des matières : plus les apports sont en petits morceaux, plus facile est leur mélange, mieux ils sont décomposés, et plus vite le compost se fait.

Venez récupérer
votre composteur!

15 €
le composteur
+ 1 bioseau

Limité à un composteur par foyer

Stocks limités, réservation obligatoire.

www.seroc14.fr

COLLECTE DES SACS JAUNES

ERRATUM // Calendrier de collecte CAHAGNES (hors lieux-dits «Aubigny» – «Ecorigny» – «Le Moulin d'Aubigny» – «Orval» – «Le Mesnil» – «La Sébillière»)

La collecte des sacs jaunes sur Cahagnes a lieu le lundi en semaine paire depuis le 1er janvier 2023. Contrairement à ce qui est indiqué dans votre calendrier de collecte, il n'y aura pas de rattrapage le jeudi 1er juin en lieu et place du 29 mai.

La collecte des sacs jaunes aura bien lieu le lundi 29 mai 2023.

Aussi, nous vous invitons à déposer, comme habituellement, les sacs jaunes la veille au soir à partir de 19h : le dimanche 28 mai.

Comptant sur votre compréhension,

ACTIVITÉ WII BOWLING POUR SÉNIORS



Résumé de l'après-midi du jeudi 02 Mars à la salle Edeline. Unis Cité Service Civique Solidarité Séniors et le Club de l'amitié se sont associés le jeudi 02 mars pour organiser un Wii Bowling.

Nous avons accueilli YANNA - LUCAS - SOLENE et UGO, 4 volontaires du service civique.

Emmanuelle BEIGNON et Odile SCelles (membres du CCAS) étaient de la partie !

Quelques adhérents ont participé à ce Wii Bowling : Liliane, Régine, Nicole, Isabelle, et bien sûr Emmanuelle et Odile.

Des photos de cet après-midi seront disponibles sur la page facebook du Club de l'Amitié.

Une deuxième séance avec les quatre volontaires sera proposée afin que les jeunes du service civique détaillent toutes leurs prestations et leurs animations.

ÉLECTION DU CMJ

Vendredi 17 mars a eu lieu la mise en place du nouveau Conseil Municipal des Jeunes qui réunit 14 ados de la commune : Enora, Gabin, Jules M, Jules D, Haïvhan, Keylhan, Johan, Timéo, Léane, Lola, Océane, et Loris, Zoé et Matéo.

Le maire junior est Jules Mathelier.

Prochaine réunion du CMJ : vendredi 14 avril à 18h30.



PASS' VACANCES ENFANTS 2023

La CAF propose 3 dispositifs : **PASS' VACANCES FAMILLES + PASS' VACANCES ENFANTS + UN COUP D'POUCE LOISIRS**

Pour en savoir plus, connectez-vous sur les sites internet :

- www.vacaf.org (liste des structures labellisées)
- www.caf.fr - «ma caf» - «offre de service» - «enfance et jeunesse» (réglementation Action sociale du Calvados)

BIENTÔT 16 ANS = PENSEZ AU RECENSEMENT

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Dès vos 16 ans, rendez-vous à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Cela déclenchera votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

A l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.

AIDE DU CCAS AUX VOYAGES SCOLAIRES - RAPPEL

Le CCAS a décidé de participer financièrement aux voyages scolaires des jeunes jusqu'à l'âge de 16 ans, scolarisés au collège ou en maison familiale. Les formulaires de demande de subvention sont à retirer au secrétariat de mairie.

LA ROCHAMBELLE 2023 - INSCRIPTIONS

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DE CAHAGNES

La Rochambelle 🧡 Course-marche au profit de la lutte contre le cancer

Samedi 03 juin 2023 à CAEN 🏃❤️

Pour rejoindre l'équipe de Cahagnes, c'est très simple :

- Rendez-vous sur la plateforme d'inscription :
<https://www.larochambelle.fr/inscription/>
- Connectez-vous
- Sur votre tableau de bord, cliquez sur « m'inscrire à une épreuve »
- A l'étape de choix des épreuves, saisissez votre code avantage « CAHAGNES2023 » dans l'encadré bleu « code avantage/équipe » en haut de la page, puis suivez les étapes jusqu'à la finalisation de votre inscription.
- Votre inscription est finalisée ! Vous recevrez par la suite un mail vous confirmant votre inscription.

La mairie de Cahagnes s'occupe du retrait du dossard à CAEN pour vous !

- Puis contactez-nous au 02.31.77.58.46 ou sur mairie@cahagnes.fr pour nous en informer.



DATES À RETENIR

28 mars : 19h00 : Réunion du CCAS : vote du budget CCAS ;

28 mars : 20h00 : Réunion de conseil municipal extraordinaire vote du budget assainissement ;

01 avril : de 9h30 à 12h30 et **11 avril** : de 17h00 à 19h00 : distribution en mairie des plaques numérotées aux habitants des lieux-dits qui ne sont pas encore venus ;

13 avril : 20h00 : Réunion de conseil municipal ;

Le mot des assos



Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié de CAHAGNES a maintenant sa page FACEBOOK !!
N'hésitez pas à aller y jeter un œil à l'adresse : Le Club de l'Amitié de Cahagnes.

" Le jeudi 16 Février, la dernière séance du Club de l'Amitié a été agrémentée par la présence et la prestation d'un groupe de danseurs et danseuses costumés : GRANVILL'DANSE.
Tout le monde était ravi !!! "

Association culture et histoire de cahagnes

Une délégation de notre commune a rendu visite à nos amis de Neuvy En Mauges les 14 et 15 mars derniers pour avoir leurs témoignages sur la période 1944 et de nombreuses prises de vues de leur village afin de compléter la réalisation du film documentaire.

Des rencontres toujours aussi riches en émotions et discussions. Un grand merci pour leurs participations financières pour la réalisation de ce projet.

Nous vous invitons une nouvelle fois à vous associer à ce devoir de mémoire et à déposer votre don à la mairie. Merci par avance à toutes et tous.

L'objectif est de projeter ce film témoignage de l'exode des habitants de Cahagnes pour le 80^{ème} anniversaire de 1944.



Le Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage Guillaume de Cahagnes est impatient d'accueillir enfin ses amis anglais du 28 avril au 1er mai 2023. Grâce aux nouvelles familles, bien dynamiques, qui ont intégré le comité, nous sommes sereins face à cette nouvelle vague.

Le thème de ce week-end sera : « 1066, le retour » afin de faire un clin d'œil historique aux origines du jumelage et fêter dignement ses 52 ans. Dans ce cadre moyenâgeux, nous proposons le dimanche après-midi, de 14h à 16h, des jeux d'extérieur ouverts aux jeunes de la commune en fonction de la météo, bien sûr. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, juste se rendre devant la salle Edeline à 14h00.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Présidente, Catherine Maunoury, au numéro suivant : 06 42 96 59 03.

 Samedi 29 Avril 2023 

LA JOURNÉE DU FOOTBALL FÉMININ

**TOURNOI U11F & U13F
(INSCRIPTION GRATUITE)
DE 9H À 16H**

**MATCH DE GALA U18
FÉMININES A 17H
SM CAEN - RC LENS**

Stade Charles Blin
à Cahagnes

Buvette et
Restauration
sur place



VENEZ NOMBREUSES !!

 Pour plus d'informations , veuillez contacter
Mr Hay Joachim : 06 14 83 15 92

CHASSE AUX ŒUFS À CAHAGNES

**Dimanche 9 avril
De 10 h à 12h**

À côté de la salle des fêtes
Ouverte à tous les enfants jusqu'en CM2
Réservation jusqu'au 31 mars

Auprès de Noémie
07 50 37 60 58

Prévoir panier et
bottes ou vieilles
chaussures

2€ par enfant

Organisée par l'APE de Cahagnes, chasse sous la responsabilité des parents

Bon de commande n° :



VENTE DE PIZZAS Vendredi 7 avril



NOM et Prénom : N° téléphone :

Le prix est identique pour toutes les pizzas : 11 € / pizza

Pizza	Quantité	Pizza	Quantité
Calzone Tomate, fromage, jambon, œuf	Venecia Tomate, fromage, chorizo, merguez, poivrons, oignons
Chèvre Tomate, fromage, chèvre	Raclette Tomate, fromage, pomme de terre, oignons, lardons, fromage à raclette
Végétarienne Tomate, fromage, poivrons, artichauts, champignons, oignons	Campagnarde Tomate, fromage, pomme de terre, lardons, oignons, œuf, camembert
Campione Tomate, fromage, viande hachée, crème	Normande Tomate, fromage, pomme de terre, andouille, crème, camembert
Régina Tomate, fromage, champignons, jambon	Roquefort Tomate, fromage, roquefort, jambon fumé
4 saisons Tomate, fromage, jambon, champignons, artichauts, câpres, anchois, olives	Pays d'Auge Tomate, fromage, pomme de terre, lardons, oignons, Livarot, Pont l'Évêque, œuf
4 fromages Tomate, gorgonzola, gruyère, parmesan, mozzarella	Poulet Tomate, fromage, crème, champignons, ail, persil, poulet
Orientale Tomate, fromage, merguez	Océane Tomate, champignons, St Jacques, crème
Norvégienne Tomate, fromage, saumon, crème	Royale Tomate, champignons, saumon, St Jacques, crème
Roma Tomate, fromage, asperges, jambon fumé, crème
Total pizzas commandées :	Montant à régler :

Le bon de commande est à retourner, complété et réglé au plus tard pour le 31/03, soit directement auprès de Mme MADELINE (06.75.87.86.00) ou à l'adresse suivante : Julie MADELINE, 28 Route de Villers-Bocage, La Rivière, 14240 CAHAGNES.

Merci.

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'APE de Cahagnes

Les pizzas seront à retirer le vendredi 7/04 au club house, de 16h20 à 20h30. Elles seront pré-cuites et seront à réchauffer.

Organisée par l'APE en partenariat avec la pizzeria « Les 4 saisons » à Villers-Bocage
Vente au profit des écoles de Cahagnes.



VENTE DE PIZZAS Vendredi 7 avril

11 € / pizza
parmi plus de 15
pizzas au choix



Le bon de commande est à retourner, complété et réglé au plus tard pour le 31/03.
Informations pour le règlement sur le bon de commande

Bon de commande disponible dans les commerces de la commune ou dans le bulletin municipal ou sur le Facebook de l'APE

Les pizzas seront à retirer le vendredi 7 avril au Club House, de 16h20 à 20h30.

Elles seront pré-cuites et seront à réchauffer.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Julie au 06.75.87.86.00



Organisée par l'APE en partenariat avec la pizzeria « Les 4 saisons » à Villers-Bocage.

Vente au profit des écoles de Cahagnes.

Centré aéré

POUR TOUTES INFORMATIONS, CONTACTEZ LE SERVICE ENFANCE
JEUNESSE DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM
AU 02 31 77 57 48 (CHOIX 2) / ALSH@PBI14.FR

 **PRÉ-BOCAGE**
INTERCOM-NORMANDIE

 **santé
famille
retraite
services**

 **RÉGIONS
FAMILIALES**
Café
du Cahagne

**RÉSERVATIONS À PARTIR DU MERCREDI
22 MARS 2023
SUR VOTRE PORTAIL FAMILLE**

Du 17 au 21 AVRIL 2023

Accueil de Loisirs de Cahagnes

3 - 12 ans

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ!!!

Venez fêter Pâques avec une grande chasse aux œufs


Mais aussi des activités manuelles : fabrication de paniers, de petits lapins, divers bricolages et décoration du centre

Du jardinage avec plantation printanière, fresque printanière

Des Jeux musicaux, jeux de société, cuisine et activités sportives au gymnase

Sans oublier une sortie Surprise!!!

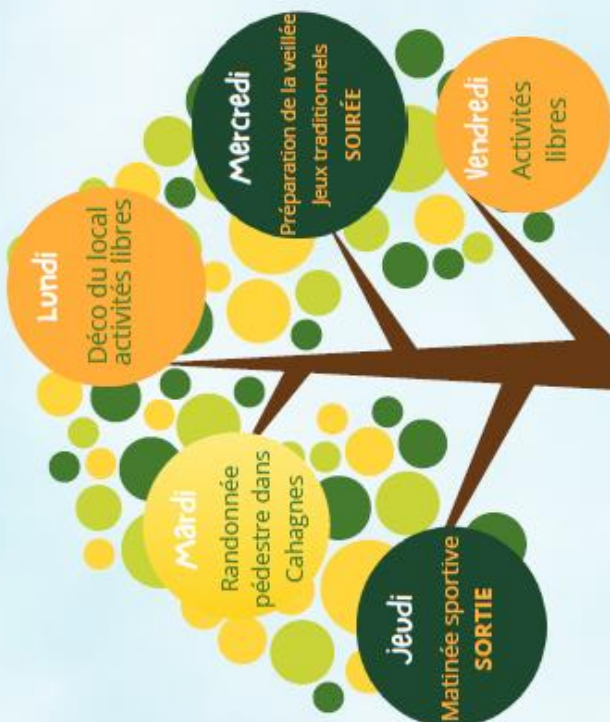


 **PRÉ-BOCAGE**
INTERCOM-NORMANDIE

GROUPE ADOS

Accueil de loisirs
à Cahagnes

Du 17 au 21 Avril



12 - 15 ans

 **PRÉ-BOCAGE**
INTERCOM-NORMANDIE

**INSCRIPTION A PARTIR DU
MERCREDI 22 MARS 2023**

A la journée avec repas ou à la demi-journée sans repas
Sur votre portail famille

Repas confectionnés par les jeunes et l'équipe

Le Comité des Fêtes



CAHAGNES FÊTE DE L'ASCENSION 2023



Jeudi 18 mai

07h00 : Tirs au canon. Rdv à la mairie pour le départ de la « Navette Cahagnaise »

08h00 : Matinée Tripes **10 euros**

Vide grenier toute la journée sur la fête, **1 euro le mètre**, réservation possible au 06 86 97 58 56 auprès de Mme Elodie Boussard.

10h30 : Messe en musique avec la fanfare d'Aunay sur Odon
Distribution du pain béni

11h30 : Vin d'honneur à la salle polyvalente

Restauration et buvette sur la fête tout au long de la journée

A partir de 14h ouverture de la fête foraine

Grande nouveauté cette année, le comité organisera ses premières olympiades de 14h à 17h.

Vous pourrez donc composer des équipes mixtes de 6 personnes et venir vous amuser sur différents ateliers qui feront appel à vos performances physiques et intellectuelles. Plus de détails vous seront fournis sur notre page Facebook dans les semaines à venir.

Balades à

Tombola avec de nombreux lots à gagner

Maquillage pour petits et grands par Lydyh et Fée mère

Vente de crêpes

Concert à partir de 19h

22h30 : retraite aux flambeaux avec la fanfare d'Aunay sur Odon

Rendez-vous sur le stade pour le FEU D'ARTIFICE

Samedi 20 mai

Concours de pétanque à partir de 13h30

Participation de 8€ par doublette

Dimanche 21 mai

Pour clôturer la fête, un apéritif vous sera offert à partir de 18h par le comité des fêtes de Cahagnes. Nous en profiterons pour faire le tirage au sort de la tombola.